

# TOUR D'HORIZON

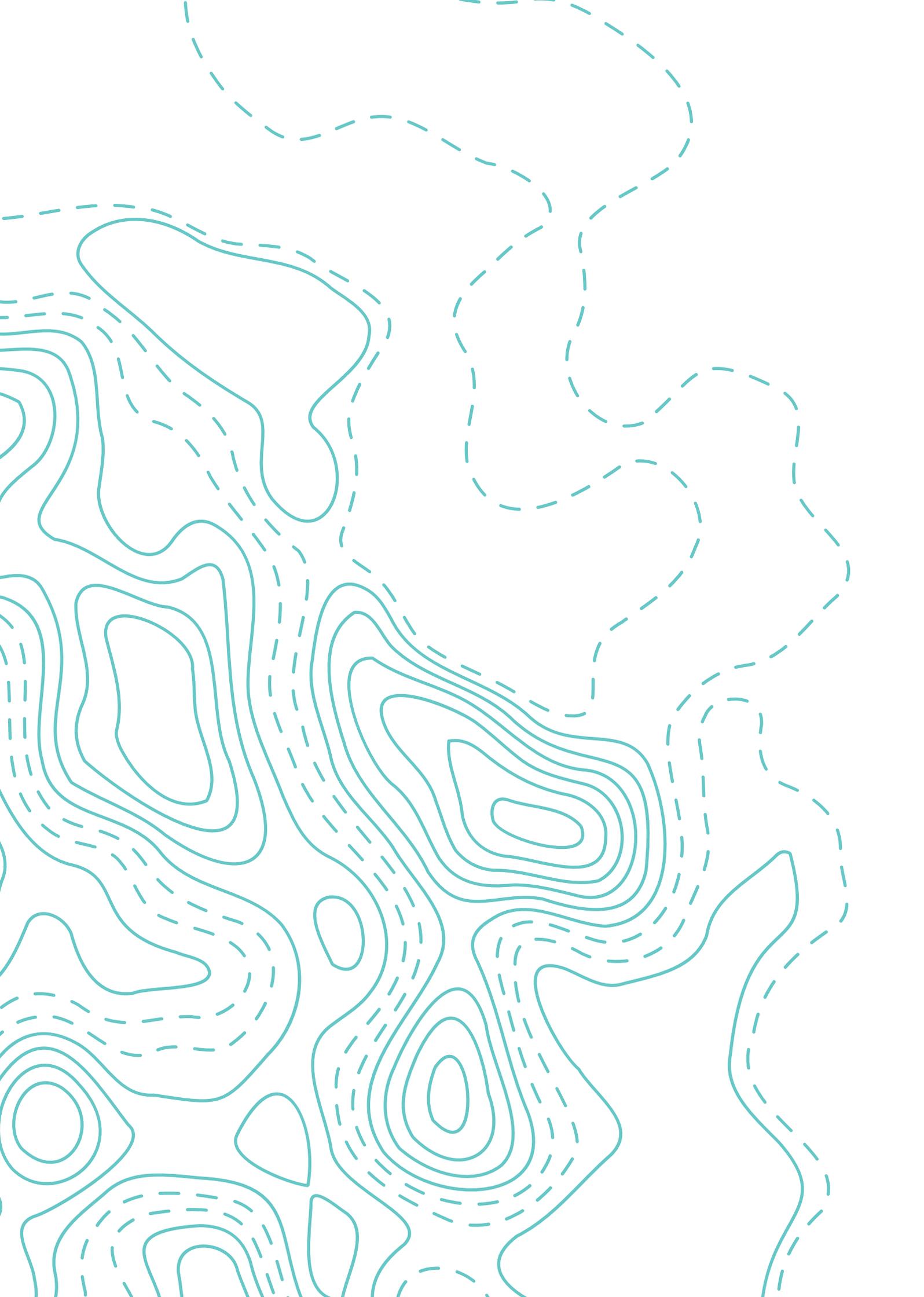
## L'Économie Sociale et Solidaire sur

### Toulouse Métropole

Dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2025





# Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie .....	8
L'ESS sur Toulouse Métropole .....	10
Méthodologie et glossaire.....	16
Ressources complémentaires.....	17



## Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle se distingue par ses principes de gouvernance démocratique, d'utilité sociale et de lucrativité limitée. Elle révèle et accompagne les transitions profondes de nos modes de vie nécessaires pour répondre aux grands enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Le territoire de Toulouse Métropole bénéficie d'un écosystème riche et animé par la collectivité depuis de nombreuses années. La force de ce collectif s'exprime à travers les nombreux porteurs et nombreuses porteuses de projets accompagnés chaque année et par les dynamiques collectives et partenariales qui renforcent encore davantage cet écosystème en le rendant d'autant plus visible.

Cette publication de l'Observatoire régional de l'ESS rend compte et visibilise la place grandissante de l'ESS sur le territoire de Toulouse Métropole.

# L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie Sociale et Solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS. Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



**Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices**



**Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise**



**Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise**

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus, ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité, reconnue notamment au travers de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'ESS représente un champ économique singulier, où ses entreprises privilégient les objectifs de long terme et font prédominer le projet, ainsi que les femmes et les hommes réunis autour de ce dernier, sur le capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



## Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'État et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeurs et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS au niveau de Toulouse Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.

# La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées.

Constituées d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.



## L'Observatoire régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS)

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation, ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

L'ORESS est soutenu par :



# L'ESSentiel, en un coup d'œil !

## L'ESS en Occitanie



**245 855**

emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 11,8 % des emplois et 15,9 % des emplois privés)



**21 510**

établissements employeurs  
(soit 9,9 % des établissements et 10,5 % des établissements privés)

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **60 %** des effectifs salariés :

- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

## L'ESS sur Toulouse Métropole, une politique pro-ESS qui porte ses fruits



**39 857**

emplois salariés au sein de l'ESS



**3 014**

établissements employeurs



**72% des salariés de l'ESS** au niveau du département  
**16 % des salariés de l'ESS** d'Occitanie



**64% des établissements employeurs ESS**  
au niveau du département

## Toulouse Métropole est :



**7<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



**5<sup>ème</sup>** métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire

Toulouse Métropole est une métropole très dynamique en termes d'ESS, le nombre d'emplois et d'établissements de l'ESS sur son territoire la plaçant parmi les premières métropoles françaises en termes de volume d'emplois et d'établissements de l'ESS.

# L'ESS en France



## 2 715 724

Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 8,9 % des emplois)



## 207 894

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	174 943	84,2%	2 107 350	77,6%
Coopératives	23 806	11,5%	351 626	12,9%
Mutuelles	6 828	3,3%	140 678	5,2%
Fondations	2 317	1%	116 070	4,3%
<b>TOTAL</b>	<b>207 894</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 715 724</b>	<b>100,0%</b>

Avec presque 175 000 établissements employeurs, les associations représentent 84,2 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 78 % des emplois. On retrouve ensuite les coopératives représentant 11,5 % des établissements employeurs et 12,9 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,3% et 1,1% des établissements employeurs et 5,2 % et 4,3 % des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	34 572	17%	1 052 017	39%
Activités financières et d'assurance	17 176	8%	269 939	10%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 598	1%	13 358	1%
Arts et spectacles	21 649	10%	46 845	2%
Commerce	4 717	2%	58 813	2%
Enseignement	20 715	10%	376 265	14%
Hébergement et restauration	3 256	2%	26 452	1%
Industrie et construction	1 109	1%	26 693	1%
Non-classés	37 715	18%	197 086	7%
Santé humaine	5 498	3%	203 576	8%
Services divers	7 808	4%	70 626	3%
Soutien aux entreprises	14 325	7%	196 128	7%
Sports et loisirs	33 117	16%	133 099	5%
<b>TOTAL</b>	<b>207 894</b>	<b>100%</b>	<b>2 715 724</b>	<b>100%</b>

Au niveau national, 39 % des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement 17 % des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14 % des emplois), et des activités financières et d'assurance (10 % des emplois).

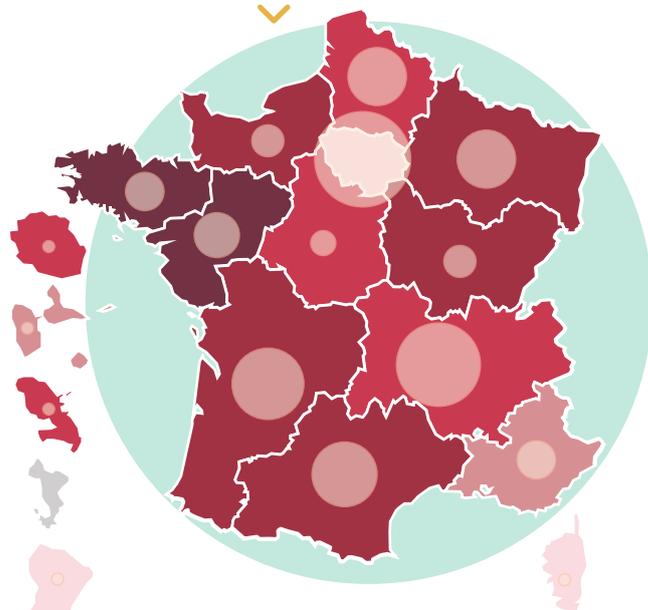
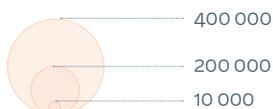
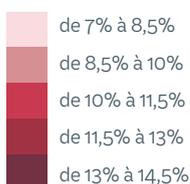
La région Occitanie est la 4<sup>ème</sup> région de France en termes de nombre d'emplois ESS et la 4<sup>ème</sup> lorsque l'on regarde la part d'emplois par rapport au reste de l'économie. Elle est également la 3<sup>ème</sup> région de France en termes de nombres d'établissements employeurs sur son territoire et la 5<sup>ème</sup> lorsqu'on regarde la part d'établissements par rapport au reste de l'économie.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## L'ESS en France : volumes et parts d'emplois dans les régions (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



# L'ESS en Occitanie



**245 855**  
Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 11,8% des emplois et 15,9% des emplois privés)



**21 510**  
Établissements employeurs  
(soit 9,9% des établissements et 10,5% des établissements privés)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations	17 793	82,7%	192 708	78,4%
Coopératives	2 806	13,0%	35 181	14,3%
Mutuelles	806	3,8%	13 247	5,4%
Fondations	105	0,5%	4 719	1,9%
<b>TOTAL</b>	<b>21 510</b>	<b>100%</b>	<b>245 855</b>	<b>100%</b>

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, il représente 83 % des établissements employeurs de l'ESS et presque 80 % des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 13 % des établissements employeurs et 14,3 % des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 3,8 % et 0,5 % des établissements employeurs et 5,4 % et 1,9% des emplois salariés.

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 251	15,1%	104 433	42,5%
Activités financières et d'assurance	1 824	8,5%	24 971	10,2%
Agriculture, pêche et sylviculture	245	1,1%	1 625	0,7%
Arts et spectacles	2 492	11,6%	4 744	1,9%
Commerce	588	2,7%	5 568	2,3%
Enseignement	1 946	9,0%	27 300	11,1%
Hébergement et restauration	326	1,5%	2 076	0,8%
Industrie et construction	469	2,2%	6 845	2,8%
Non-classés	3 877	18,0%	17 834	7,3%
Santé humaine	496	2,3%	14 609	5,9%
Services divers	1 119	5,2%	6 388	2,6%
Soutien aux entreprises	1 595	7,4%	17 143	7,0%
Sports et loisirs	3 282	15,3%	12 319	5,0%
<b>TOTAL</b>	<b>21 510</b>	<b>100,0%</b>	<b>245 855</b>	<b>100,0%</b>

Le secteur de l'action sociale est le plus important de l'ESS en région, employant plus de 100 000 salariés, soit 42,5 % des effectifs régionaux de l'ESS. Il devance largement le secteur de l'enseignement, qui compte 27 300 salariés (11 % des emplois), et celui des activités financières et d'assurances, avec 24 970 salariés (10 % de l'emploi).

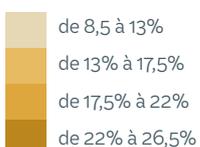
Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

Les activités non-classées occupent par ailleurs une place non-négligeable des établissements employeurs (18 %) et des effectifs salariés (7,3 %) de l'ESS en région.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## L'ESS en Occitanie : volumes et parts d'emplois dans les départements (FLORES 2021)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



## Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard comptent le plus grand nombre d'emplois de l'ESS. Ces départements et leurs métropoles concentrent fortement les emplois privés. La part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est en conséquence la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, la Lozère et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

## Une conjoncture régionale positive sur les cinq dernières années

La progression de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a marqué une pause en 2020 en conséquence de la pandémie de Covid-19. L'ensemble de l'économie régionale a cependant bien récupéré et l'emploi a repris sa progression dans le secteur ESS, comme dans le privé hors ESS atteignant des niveaux bien supérieurs aux niveaux pré-Covid.

Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 en Occitanie



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après URSSAF 2019-2024 - données trimestrielles en moyenne annuelle

# ■ L'ESS sur Toulouse Métropole



**39 857**  
Emplois salariés au sein de l'ESS  
(soit 3 emplois ESS sur 4 au niveau du département de la Haute-Garonne)



**3 014**  
Établissements employeurs  
(soit 64% des établissements employeurs ESS de la Haute-Garonne)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Associations et Fondations	2 575	85%	32 432	81,4%
Coopératives	332	11%	5 305	13,3%
Mutuelles	107	4%	2 120	5,3%
<b>TOTAL</b>	<b>3 014</b>	<b>100%</b>	<b>39 857</b>	<b>100%</b>

On constate sur TM une répartition des emplois selon les catégories juridiques similaires à la répartition régionale.

Néanmoins, les associations sont plus présentes et les coopératives moins présentes qu'à l'échelle régionale.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	386	13%	12 994	33%
Activités financières et d'assurance	261	9%	5 041	13%
Agriculture, Industrie & Construction	19	1%	184	0%
Arts et spectacles	569	19%	1 271	3%
Enseignement	323	11%	6 330	16%
Non-classés	570	19%	4 405	11%
Santé humaine	53	2%	1 787	4%
Services divers	435	14%	4 466	11%
Sports et loisirs	398	13%	3 379	8%
<b>TOTAL</b>	<b>3 014</b>	<b>100%</b>	<b>39 857</b>	<b>100%</b>

Au niveau métropolitain, on observe une concentration des établissements et des emplois des activités financières et d'assurance, des arts et spectacles et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

L'action sociale représente seulement 33 % des emplois contre 42,5% en région car elle revêt une fonction moins déterminante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après INSEE FLORES 2021, emplois salariés au 31/12

## Conjoncture globale sur les cinq dernières années

### Évolution de l'emploi dans l'ESS et le privé hors ESS : une croissance de l'emploi supérieure dans l'ESS

Sur les cinq dernières années, l'ensemble de l'économie affiche une tendance positive de croissance de l'emploi par rapport à 2019, mais à des rythmes différents.

L'emploi dans l'ESS connaît une progression continue et régulière depuis 2020, avec une augmentation de 10,7 % par rapport à 2019.

De son côté, l'emploi dans le secteur privé hors ESS subit une baisse initiale en 2020, mais connaît depuis 2021 une reprise plus marquée, atteignant un indice de 107,71 en 2023, soit une hausse de 7,7 % par rapport à 2019.

Il est à noter que l'emploi dans l'ESS croît plus rapidement que dans le secteur privé hors ESS depuis 2019, avec un écart d'environ 3 points à mi-2024.

### Évolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2024 sur Toulouse Métropole



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

### Évolution du nombre d'établissements dans l'ESS et le privé hors ESS : croissance globale mais recul récent, une tendance partagée avec le privé hors ESS

Côté création d'établissements, la dynamique est positive pour l'ESS, avec une croissance de 3,4 % sur cinq ans. Elle est toutefois inférieure à celle du secteur privé hors ESS, qui enregistre une augmentation de 6,6 %.

Par ailleurs, la croissance observée à mi-2024 est moins marquée que celle de 2023, ce qui signifie une légère baisse du nombre d'établissements entre ces deux années. En effet, le secteur de l'ESS accuse une baisse d'environ 1,2 % par rapport à 2023, une diminution reflétée également dans le privé hors ESS, où le recul atteint 0,9 %.

### Évolution Base100 des établissements entre 2019 et 2024 sur Toulouse Métropole



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

## Conjonctures sectorielles

### Évolution de l'emploi selon les secteurs : une augmentation dans la majorité des secteurs

	VARIATION		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	2,36%	8,45%	26,1%	27,6%
Activités financières et d'assurance	-0,46%	-6,80%	-1,4%	-6,9%
Arts et spectacles	14,62%	45,64%	16,3%	12,5%
Enseignement	0,50%	13,30%	1,9%	14%
Non-classés	3,90%	5,93%	11,9%	5,5%
Santé humaine	5,32%	25,31%	8,8%	11%
Soutien aux entreprises	2,30%	12,15%	4,6%	7%
Sports et loisirs	10,36%	36,77%	32%	28,7%
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>3,36%</b>	<b>11,59%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La variation de l'emploi reflète les évolutions spécifiques à chaque secteur. Par exemple, le secteur des arts et spectacles a enregistré une hausse spectaculaire de 45,6 % de l'emploi sur cinq ans. Toutefois, une forte croissance dans un secteur donné ne signifie pas automatiquement qu'il joue un rôle majeur dans la dynamique globale de l'emploi. Pour évaluer cette contribution, il est essentiel d'examiner la part de chaque secteur dans le total des emplois créés, qui a progressé de 11,6 % tous secteurs confondus. La part relative de la croissance de l'emploi met en lumière les secteurs moteurs de la croissance globale, tout en identifiant ceux dont l'impact reste limité malgré une expansion sectorielle remarquable.

Le pourcentage de variation correspond à la variation en glissement annuel du nombre d'emplois entre deux périodes de références : ici, 1 an (2024-2023) et 5 ans (2024-2019).

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

La plupart des secteurs clés de l'ESS enregistrent une croissance de leurs nombres d'emplois. Sur les 11,6 % d'emplois créés au cours des cinq dernières années, 28,7 % proviennent du secteur des sports et des loisirs, et 27,6 % du secteur de l'action sociale, soit plus de la moitié du total. Une progression significative de l'emploi est également observée dans le secteur des arts et spectacles, avec une augmentation de 45,6 % par rapport à 2019, ainsi que dans le secteur des sports et des loisirs, qui enregistre une hausse de 36,8 % du nombre d'emplois.

Cependant, tous les secteurs ne connaissent pas la même dynamique. Le secteur des activités financières et d'assurances au sein de l'ESS rencontre des difficultés, avec une baisse de 6,8 % des emplois en cinq ans. Ce déclin contraste nettement avec la situation hors ESS, où le secteur connaît une croissance de l'emploi de 7,3%. Cette divergence souligne un défi spécifique pour le développement de l'emploi ESS dans ce domaine, nécessitant une attention particulière pour comprendre et inverser la tendance.

### Évolution du nombre d'établissements selon les secteurs : une croissance malgré des défis dans certains secteurs

	VARIATION		PART RELATIVE DE CROISSANCE DE L'EMPLOI	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	-0,70%	3,56%	1,3%	1%
Activités financières et d'assurance	0,67%	-11,65%	-0,7%	-2,1%
Arts et spectacles	-0,59%	15,88%	1,4%	5,1%
Enseignement	-2,17%	1,56%	3%	0,3%
Non-classés	-2,01%	-0,63%	4,9%	-0,2%
Santé humaine	0%	53,81%	0%	1,5%
Soutien aux entreprises	0,17%	-1,24%	-0,1%	-0,1%
Sports et loisirs	-1,79%	2,50%	3,1%	0,6%
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>-0,89%</b>	<b>6,28%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Sur une période de cinq ans, le nombre d'établissements employeurs dans l'ESS a progressé de 6,3 %. Bien que cette croissance globale soit positive, il est important de souligner que plusieurs secteurs clés de l'ESS enregistrent une diminution du nombre de leurs établissements : activités non classées (-0,6 %), activités financières et d'assurances (-11,7 %), et soutien aux entreprises (-1,24 %).

Cette tendance s'est accentuée au cours de la dernière année, où plus de la moitié des secteurs clés ont enregistré une baisse.

Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

À noter que, comme le nombre total d'établissements a diminué dans l'ESS, chaque pourcentage représente la part de perte d'établissements. Plus ce pourcentage est élevé, plus cela signifie qu'il contribue largement à cette perte. À l'inverse, s'il est négatif, il indique qu'il ne contribue pas à la diminution des établissements, mais plutôt à leur augmentation.

<sup>1</sup> Ensemble : Les tableaux des livrables ne présentent que les secteurs principaux afin d'éviter une surcharge d'informations liée à des chiffres peu significatifs. Toutefois, le calcul de l'ensemble inclut tous les secteurs, y compris ceux qui ne sont pas explicitement mentionnés.

## Conjoncture selon la forme juridique

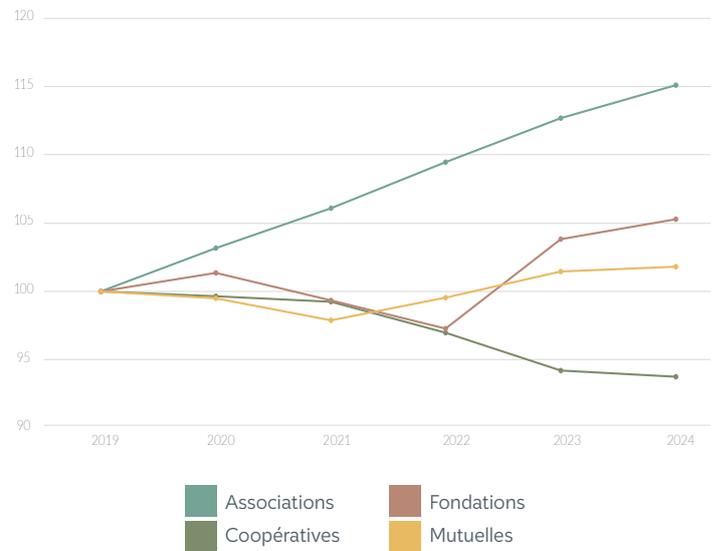
*Évolution de l'emploi selon les composantes de l'ESS : une croissance différenciée, entre dynamique positive pour les associations et déclin pour les coopératives*

En moyenne annuelle sur cinq ans, le secteur associatif affiche une croissance continue du nombre d'emplois, atteignant un taux de +15,1 % à la mi-2024.

Le nombre d'emplois dans les fondations a d'abord connu une baisse de 2,7 % jusqu'en 2022, avant de reprendre son essor et d'afficher une croissance de +5,3 % à la mi-2024 par rapport à 2019. On observe une tendance similaire dans les mutuelles : une légère diminution de 0,5 % des emplois a été enregistrée fin 2022 par rapport à 2019, suivie d'une reprise modérée, avec une croissance de 1,8 % à mi-2024.

Les coopératives, en revanche, subissent une baisse continue du nombre d'emplois depuis 2019, atteignant un recul de -6,3 % à la mi-2024. Il conviendra d'étudier plus finement cette tendance selon les secteurs, la situation n'étant pas homogène.

Évolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

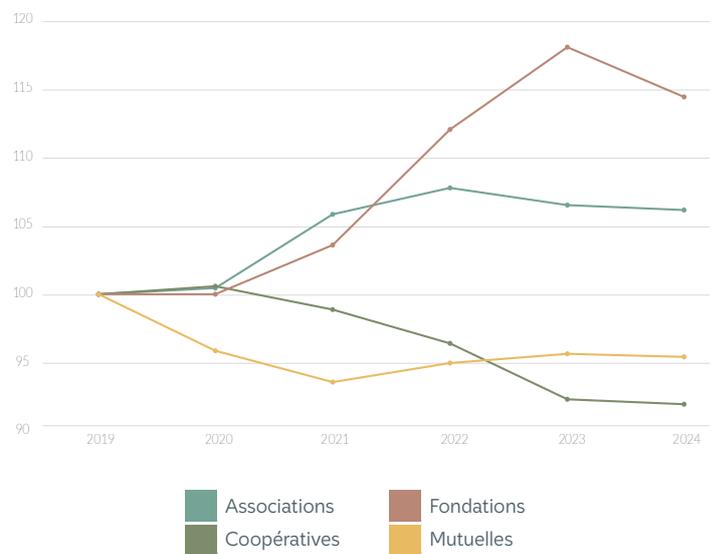
*Évolution du nombre d'établissements selon les composantes de l'ESS : une évolution contrastée, entre croissance des fondations et associations et recul des mutuelles et coopératives*

En moyenne annuelle sur cinq ans, le secteur associatif affiche une croissance du nombre d'établissements depuis 2019, atteignant un taux de +6,1 % à la mi-2024. Cependant, depuis 2023, un ralentissement est perceptible, marquant une diminution par rapport aux années précédentes, bien que le nombre d'établissements reste supérieur à celui de 2019.

Le nombre d'établissements dans les fondations connaît une forte croissance depuis 2021, avec une hausse des établissements de +14,3 % à la mi-2024 par rapport à 2019. On constate depuis quelques années un phénomène de reterritorialisation des fondations : elles se rapprochent de leurs territoires d'action. Cependant, on note une diminution de 3% du nombre d'établissements par rapport à 2023.

Les mutuelles, quant à elles, affichent une baisse du nombre d'établissements par rapport à 2019, correspondant à la fermeture d'environ 4,5 % des structures. La situation est similaire pour les coopératives, qui enregistrent une diminution de 8 % du nombre d'établissements.

Évolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : CRESS Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

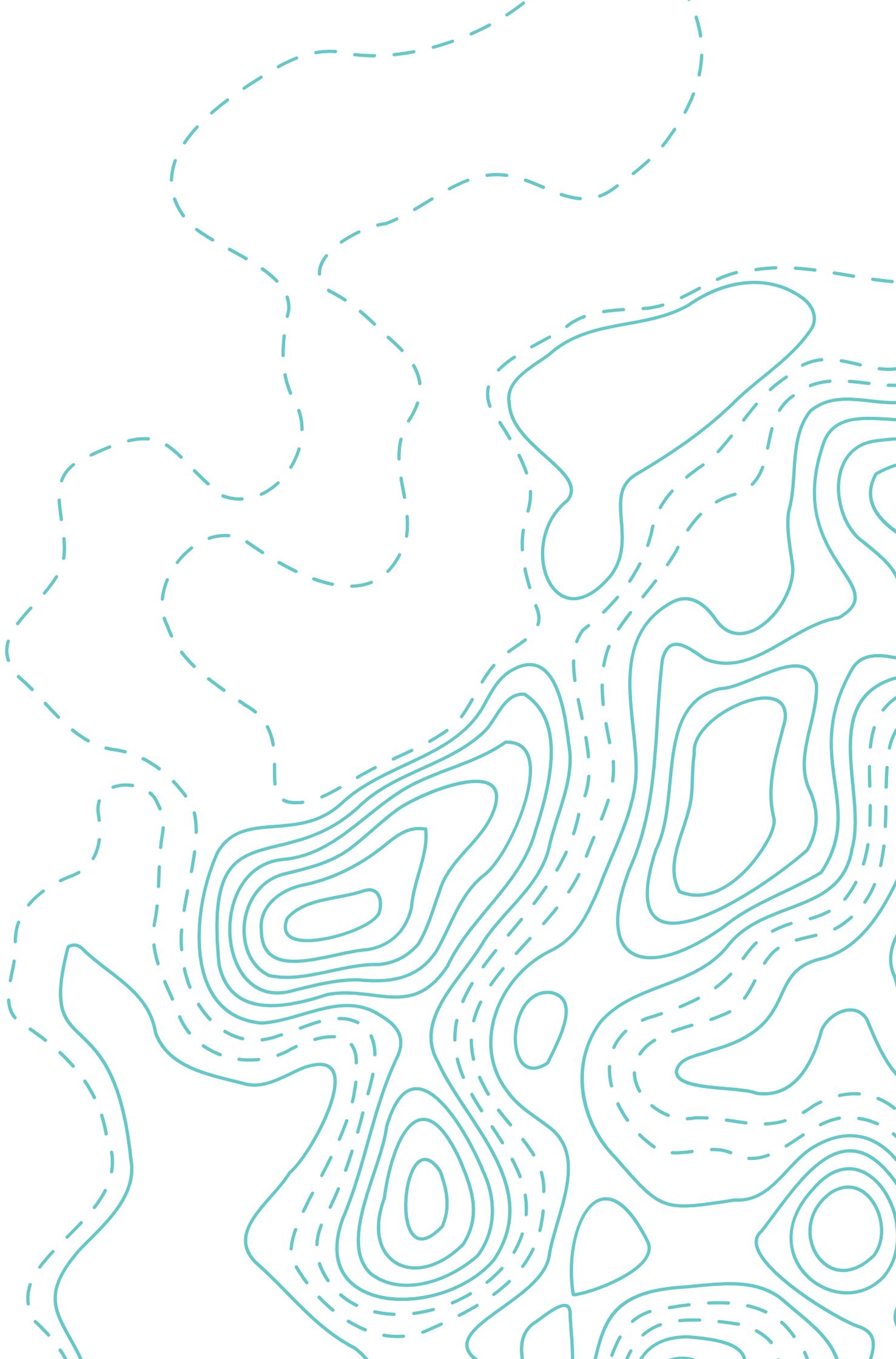
## ■ Synthèse

# L'ESS, un moteur de création d'emplois à Toulouse Métropole

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se distingue par sa remarquable capacité à générer des emplois, affirmant ainsi son rôle central dans le dynamisme économique de Toulouse Métropole. Avec une croissance continue et soutenue depuis plusieurs années, l'emploi dans l'ESS progresse à un rythme supérieur à celui observé dans le secteur privé hors ESS. Cette tendance met en lumière l'importance de ce modèle économique dans la construction d'une économie plus inclusive et résiliente face aux enjeux environnementaux et sociaux.

La progression de l'emploi dans l'ESS repose en grande partie sur des secteurs stratégiques. Les domaines des sports, des loisirs et de l'action sociale enregistrent une forte augmentation du nombre d'emplois. Aussi, sur les cinq dernières années, l'emploi dans les associations, les fondations et les mutuelles a connu une croissance significative, témoignant de leur capacité à s'adapter aux besoins émergents et aux défis actuels. En revanche, les coopératives accusent une baisse, soulignant l'urgence de soutenir davantage ces structures pour renforcer leur contribution à la création d'emplois et aux dynamiques territoriales de coopération auxquelles elles contribuent largement.

Au-delà des données chiffrées, l'ESS s'impose comme un acteur essentiel de la création d'emplois de qualité, non délocalisables, en phase avec les besoins des territoires et porteur de finalités sociales et solidaires. Cette dynamique démontre que l'ESS ne se limite pas à une alternative économique, mais qu'elle constitue un moteur incontournable pour bâtir une société plus équitable et inclusive.



# Méthodologie et glossaire

Les données utilisées par l'Observatoire régional de l'ESS Occitanie proviennent de la base INSEE FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), un ensemble de fichiers de micro-données décrivant l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Chaque année, nous recevons les données avec un décalage de trois ans (année N-3). Pour ce livrable nous avons donc traité les données de 2021.

Les données conjoncturelles, quant à elles, sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf. Celles utilisées dans ce travail couvrent la période allant du deuxième trimestre 2019 au deuxième trimestre 2024. Ces bases sont transmises avec un décalage d'environ deux trimestres après la fin de chaque période observée. Cette édition constitue ainsi le traitement des données les plus récentes actuellement disponibles.

Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

## CHAMP ESS

Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

## ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

## EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

## SECTEURS

Les secteurs d'activités correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de

l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activités sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

## AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorités représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitants.

## ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activités :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes en situation d'handicap, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.
- L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes en situation d'handicap ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

## ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite. Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

## ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

## COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la

plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitants.

## ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

## HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activités comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

## INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

## CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans du BTP.

## NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

## SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

## SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activité de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

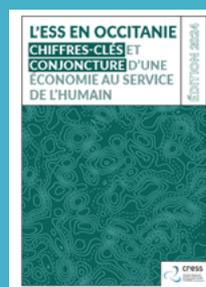
## SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part et aux activités administratives et de soutien de l'autre. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc.) en lien avec l'insertion par l'activité économique.

## SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

# Ressources complémentaires



+ [L'ESS en Occitanie, chiffres clés et conjoncture d'une économie au service de l'humain, CRESS Occitanie](#)

+ [Observatoire Régional de l'ESS](#)

+ [Observatoire National de l'ESS](#)

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# La CRESS Occitanie vous accompagne

La CRESS Occitanie s'engage pour représenter les intérêts de l'Économie Sociale et Solidaire, au travers d'actions de plaidoyers et de campagnes de visibilité. Elle se mobilise pour assurer le développement de l'ESS sur le territoire au moyen de missions variées. Elle œuvre ainsi à :

- Accueillir, informer et orienter les porteurs et porteuses de projets et d'entreprises, notamment par la mise en valeur des offres d'accompagnement et de financement mobilisables ;
- Accompagner des dynamiques de coopérations économiques et territoriale ;
- Promouvoir des politiques publiques favorables à l'ESS ;
- Animer et structurer des filières stratégiques, telles que celle de la transition écologique ;
- Promouvoir les achats socialement et écologiquement responsables ;
- Comprendre et faire connaître le rôle de l'ESS dans les territoires.

## Notre offre de services

### 🕒 OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres clés, notes de conjoncture, référencement des entreprises, retours d'expérience et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

### 🕒 ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, Club des collectivités, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de réseaux...

### 🕒 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, information et orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, rencontres acheteurs/fournisseurs, accompagnement des collectivités territoriales...

### 🕒 COMMUNICATION

Veille et information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, valorisation des politiques ESS territoriales, Mois de l'ESS, formations et sensibilisation...

Pour en savoir plus sur l'offre de service aux entreprises de l'ESS et aux collectivités territoriales proposée par la CRESS Occitanie, rendez-vous sur :

[www.cressoccitanie.org](http://www.cressoccitanie.org)



